Un mois à Saint-Vrain

N° 58 NOVEMBRE 2020

Edito

Depuis fin octobre et la mise en œuvre d'un nouveau confinement, notre vie quotidienne est de nouveau bouleversée. Pour faire face à l'épidémie de covid-19, des mesures contraignantes ont en effet été mises en place, elles sont détaillées dans l'encart que vous trouverez joint au présent mensuel.

Dans ce cadre, **les services municipaux sont toujours à votre service et déploient tous leurs efforts pour assurer la continuité du Service Public.** Les services administratifs et techniques sont maintenus, en intégrant, conformément aux prescriptions réglementaires et quand cela correspond aux missions, le télétravail. En conséquence, les horaires de la mairie et de l'agence postale sont adaptés jusqu'à la fin du confinement :

Horaires de la mairie :
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi et mercredi de 9h à 12h
Samedi de 10h à 12h
Fermeture le jeudi toute la journée

Horaires de l'agence postale :
Ouverture mardi, mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à 12h.
Fermeture lundi et jeudi.

Les dossiers de permis de construire ou d'autorisations diverses peuvent être déposés normalement au service d'instruction des autorisations d'urbanisme aux horaires d'ouverture de la mairie, les délais d'instruction ne sont pas modifiés.

Conformément aux prescriptions réglementaires, la bibliothèque Georges Brassens est fermée au public, seules les activités scolaires et périscolaires sont autorisées. Toutefois, afin de permettre aux lecteurs de pouvoir profiter de leurs auteurs préférés, nous avons mis en place un service de **« click and collect »**, service de prêts à emporter, auprès duquel vous pouvez réserver vos ouvrages. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le portail de la bibliothèque ou téléphoner à la bibliothèque au 01.64.56.19.87, Mme Peggy Hermann est à votre disposition.

Les services jeunesse et périscolaire fonctionnent comme à l'habitude, seule la fermeture du périscolaire est avancée à 18h45.

Concernant les écoles, nous avons reçu, grâce à la Région Ile de France, **une dotation de deux masques « enfants »** lavables par enfant. Ces masques ont été remis aux directeurs d'écoles aux fins de distribution.

J'ai proposé de compléter cette dotation par **une commande complémentaire prise en charge par la mairie** sur une base de 5 masques par enfant. Nous attendons la livraison de ces masques qui seront également remis aux directeurs d'écoles aux fins de distribution.

Par ailleurs, afin de faciliter l'apprentissage de la langue, l'approche pédagogique en générale, **nous allons doter les enseignants et les ATSEM des deux écoles de masques « transparents ».**

Enfin, les enfants pourront continuer à utiliser les essuie-mains individuels fournis par la mairie depuis déjà plusieurs semaines, afin d'éviter les contaminations. Merci aux familles d'assurer l'entretien régulier de ces essuie-mains.

Toutes les salles communales sont fermées au public sauf pour les activités scolaires et périscolaires. Les activités extrascolaires, dispensées par des associations ou des clubs, sont interdites.
Le gymnase Jean-Pierre Beltoise et la salle polyvalente Jean-Loup Chrétien sont donc fermés. Toutefois, une ou l'autre des salles municipales peuvent être mises à disposition d'associations qui devraient tenir impérativement des assemblées générales qui, en raison de leur ordre du jour, ne peuvent être repoussées. Si telle est votre situation, n'hésitez-pas à contacter l'accueil de la mairie.

Concernant les commerçants, nous préparons une application « click & collet » accessible du site de la mairie qui permettra de centraliser les ventes à emporter pour les commerçants volontaires. Les commerçants de Saint-Vrain sont d'ores et déjà volontaires et nous espérons au fur et à mesure élargir le panel afin d'offrir une offre complète et diversifiée.

Dans cette période très particulière, **il est important de prendre soin des personnes les plus fragiles, des personnes isolées**. C'est pourquoi, nous proposons d'activer un réseau d'entraide afin de pouvoir prendre en charge les courses alimentaires, les fournitures de médicaments, l'édition d'autorisations de déplacement dérogatoire… Pour ce faire, un « référent covid » est désigné par quartier afin de coordonner les actions. L'ensemble sera coordonné via le CCAS.

J'invite les volontaires, jeunes et moins jeunes, à se faire connaitre dans les meilleurs délais afin que nous puissions multiplier ces actions de solidarité. Si vous êtes volontaires ou si vous souhaitez être aidés, un seul numéro, celui de l'accueil de la mairie : 01 64 56 13 63.

Enfin, en sus de la crise sanitaire, nous devons assurer les mesures relatives au plan Vigipirate renforcé (niveau urgence attentats). Vous avez pu constater, à ce titre, la neutralisation des stationnements au droit de la mairie, de l'école et, quand la configuration des lieux le nécessite, aux abords des maisons de retraite.

Pour faire face à la situation particulière que nous traversons, vous aurez compris que toutes les bonnes volontés, toutes les initiatives de solidarité seront les bienvenues. Je sais pouvoir compter sur vous.

Le virus est encore aujourd'hui très actif. Les chiffres transmis par les autorités sanitaires nous invitent à la plus grande prudence et à prendre toutes les précautions utiles afin de limiter la propagation de la covid-19.
Pour ce faire, le respect des gestes barrières, des prescriptions réglementaires et sanitaires, voire des mesures d'isolement est que jamais absolument essentiel.

A titre individuel, familial et professionnel, c'est une nouvelle fois une période difficile qui se présente à nous. Je tiens à vous assurer de mon entier soutien, de ma disponibilité et je suis assurée de la vôtre, pour l'affronter tous ensemble.

Protégez-vous, protégez-nous, prenez soin de vous, de vos proches, soyez prudents, soyons solidaires.

Le Maire, Corinne CORDIER

Informations travaux et divers

Vous avez pu constater que **la sortie en partie haute du parking des Jardins est désormais interdite aux véhicules.** Un aménagement a été effectué afin de ne permettre qu'une sortie piétonne et le passage des poussettes pour les parents se rendant à l'école. Le caractère dangereux de cette sortie était en effet avéré. En conséquence, le stop au droit de cette sortie a été supprimé.

En sortie de la rue d'Enfer, vous avez pu constater l'installation d'un miroir en haut de la Rue Saint-Caprais permettant de voir les véhicules qui remontent la rue Saint-Caprais sans avoir à s'avancer sur la chaussée, au-delà du stop.

Fin octobre, **les arbustes du square derrière le restaurant la Grenouille ont été taillés et l'ensemble du square nettoyé.**

Vous avez également pu constater que les **ronds-points d'entrée de ville ont été nettoyés, rénovés** dans l'attente de futures nouvelles plantations qui interviendront au printemps prochain.

Depuis plusieurs semaines, vous avez été nombreux a constater que **le distributeur a billets** tombait très régulièrement en panne. Nous intervenons tout aussi régulièrement auprès du prestataire afin que les dysfonctionnements trouvent une solution pérenne. **Soyez assurés de notre vigilance** pour assurer le maintien de ce service essentiel pour la vie quotidienne de notre village.

Informations opération centre-ville

L'opération de construction du centre-ville est achevée. La réception des travaux a eu lieu début novembre et les premiers logements devraient être mis à disposition avant la fin de l'année.

Après discussion avec le bailleur gestionnaire, nous avons obtenu d'être réservataires sur 7 logements. Les autres logements relèvent de la préfecture de l'Essonne et du bailleur.

Les attributions réservées à la mairie seront, bien sûr, prioritairement proposées, au regard des besoins, aux familles saint-vrainoises.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'annoncer **l'ouverture prochaine d'une supérette de la chaine VIVAL**, en rez-de-chaussée, face au groupe scolaire. Les travaux d'aménagements intérieurs sont en cours, l'ouverture est prévue pour février prochain.

Chantiers solidaires

Fin septembre, le terrain de pétanque a fait l'objet d'un entretien-rénovation dans le cadre d'un chantier solidaire porté par l'équipe municipale. Les bancs ont été entièrement restaurés, les barrières repeintes, l'ensemble des abords nettoyés et les arbustes taillés. Cette rénovation a permis d'accueillir dignement **l'hommage organisé en l'honneur de Monsieur Prunet** qui est à l'origine de la création du club de pétanque de Saint-Vrain et qui nous a quittés il y a quelques mois. Un grand moment d'émotion et de partage qui a été suivi d'un tournoi de pétanque, en après-midi, dans la bonne humeur.

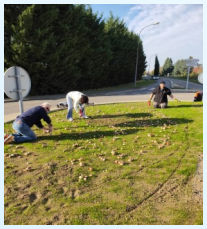

Autre chantier solidaire : **la plantation des bulbes de printemps sur les ronds-points** d'entrée de ville. Cette opération en premier lieu imaginée comme une journée d'animation et de partage entre Saint-Vrainoises et Saint-Vrainois, a dû être restreinte, pour cause de confinement, aux volontaires de l'équipe municipale. Les plantations des bulbes sont faites, attendons le printemps pour admirer le résultat.

Prochain chantier solidaire en novembre : **le nettoyage, dépoussiérage de l'église de notre village** avec, bien sûr, l'accord des autorités ecclésiastiques.

Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre

La Cérémonie du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France a pu se tenir, malgré les consignes sanitaires strictes interdisant tout public. Madame le Maire, accompagnée de deux adjoints au Maire, a pu honorer la mémoire de nos aînés morts pour la France. Le dépôt de trois gerbes de fleurs, une pour la FNACA, une pour l'A.C.P.G-C.A.T.M et une pour la commune, a précédé un instant de recueillement et de souvenir.

Le bonheur pour Angélique et Morgan

Le 17 octobre dernier, Madame le Maire a eu le plaisir de célébrer le mariage d'Angélique SCHNEIDER et de Morgan ROSSI. Ces jeunes gens ont souhaité, malgré la période difficile, célébrer leur amour et s'unir à Saint-Vrain. Une cérémonie restreinte par le nombre des convives mais émouvante par l'intensité des sentiments. Un moment de joie, une parenthèse d'espoir. Nous renouvelons nos vœux de bonheur à Angélique et Morgan.

Pour la photo et surtout le baiser du consentement, les mariés ont pu enlever leurs masques…

Animation du village

Le 10 octobre dernier, le festival « Au sud du Nord » s'est arrêté à Saint-Vrain et à cette occasion, le groupe « Gildas Boclé Trio » nous a enchantés avec son jazz brésilien. Excellente soirée, les amateurs présents ont beaucoup apprécié.

Le 20 septembre dernier, le Club de Saint-Vrain a pu organiser, dans le respect des règles sanitaires, une audition des élèves de l'école de musique dans l'église Saint Caprais et d'accueillir un trio vocal complétant ainsi un moment musical très réussi.

Compte tenu de la situation sanitaire, toutes les activités en présentiel sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, il

nous semble important d'essayer d'égayer notre quotidien. **Pour ce faire, toutes les initiatives seront les bienvenues. A vos imaginations, à votre créativité !**

En première intention, nous vous proposons de commencer dès à présent les décorations de Noël ou plus généralement l'illumination, la décoration de nos maisons. ***Mettons de la gaité, de la joie dans les rues de notre village. Une guirlande, des décorations, pour montrer que nous ne baissons pas les bras, que nous luttons ensemble contre l'épidémie.***

Octobre en rose, c'est fini… jusqu'à l'année prochaine

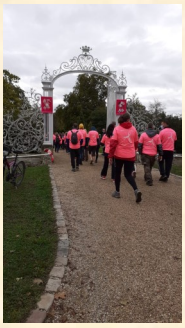

Pour célébrer Octobre Rose « mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein », Saint-Vrain s'est habillé de Rose, dès le 1er octobre, avec l'aide et la solidarité des Saint-Vrainoises et des Saint-Vrainois. Puis, afin de récolter des fonds au bénéfice de la ligue contre le cancer de l'Essonne, la commune a organisé une course baptisée **la "Sein-Vrainoise" qui s'est déroulée dans le parc anciennement « Zoo de Saint-Vrain ».** Parallèlement, durant tout le mois d'octobre, les associations et les commerçants se sont mobilisés au travers des « tirelires Rose » et des ventes solidaires de divers produits pour collecter des fonds. Enfin, le mois d'octobre s'est achevé par le tirage de la tombola organisée par l'association les « Bikes à sables » : **Deux mobylettes roses ont été gagnées** et plus de 4000€ récoltés.

Par ailleurs, le concours de la plus belle vitrine de l'Essonne été remporté par notre salon de coiffure « L'HAIR'O'NATUREL ». Un grand bravo pour cette vitrine magnifique.

Au travers de l'ensemble de ces actions, c'est ainsi plus de 8000€ qui vont pouvoir être reversés à la ligue contre le cancer en Essonne. Un grand merci à toutes les associations, les bénévoles, les commerçants, les partenaires qui ont participé à cet élan de générosité.

Les Saint-Vrainoises et les Saint-Vrainois ont largement relevé le défi de la solidarité. Merci à tous !

Après cette magnifique réussite, nous vous donnons rendez-vous pour la 2ème édition de la « Sein-Vrainoise » en octobre 2021 avec, nous l'espérons, une situation sanitaire plus favorable. Dans l'attente, prenez soin de vous.

Informations suite au Conseil municipal

Le conseil municipal dans sa séance du 15 octobre dernier a notamment **décidé de s'opposer au transfert de la compétence en matière de PLU ou documents d'urbanisme à la Communauté de Communes du Val d'Essonne, de maintenir la compétence communale et donc de demander au Conseil Communautaire du Val d'Essonne de prendre acte de cette décision d'opposition.**

Ainsi, Saint-Vrain garde la maîtrise de son urbanisation. Dans ce cadre, une révision du PLU, comme annoncée, sera engagée prochainement.

Le conseil municipal a, par ailleurs, décidé de recruter un vacataire pour conduire le car municipal, un vacataire pour assurer, selon les besoins, l'étude du soir à l'école élémentaire et **un vacataire pour assurer, selon les besoins, la sécurité des enfants lors des traversées de voirie aux entrées et sorties d'école.**

Les deux premiers postes sont d'ores et déjà pourvus, le troisième est ouvert au recrutement. **N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressé(e).**

Jours de chasse en forêt Régionale de Saint-Vrain

Les chasses ont exclusivement pour but de contrôler l'évolution des populations des grands animaux comme les sangliers qui, faute de prédateurs naturels, doivent être maitrisées. Compte tenu des dégâts très importants constatés sur les exploitations agricoles et des risques avérés liés à la sécurité publique, un objectif de prélèvement minimum a été défini par arrêté préfectoral en date du 25 mai 2020.

Les forêts régionales étant ouvertes au public, afin de contenir au mieux les perturbations vis-à-vis des autres usagers de la nature, le nombre de jours de chasse est volontairement limité et ne peuvent se tenir qu'en dehors des mercredis, week-end, ponts et vacances scolaires. Pour la forêt de Saint-Vrain, le nombre de jours de chasse est ainsi limité à cinq pour la saison 2020/2021.

Ces cinq chasses auront lieu sur l'ensemble de la forêt régionale de Saint-Vrain. Elles seront organisées, **le lundi**, **par la Société Communale de Chasse de Saint-Vrain,** sous l'égide de l'Agence des Espaces Verts (AEV), propriétaire et gestionnaire de cette forêt.

Les dates retenus sont **le 2 novembre, le 23 novembre, le 14 décembre 2020 et le 11 janvier et le 8 février 2021.**

La Société Communale de Chasse de Saint-Vrain invite les promeneurs, randonneurs, cavaliers, et tous les usagers de la nature à **être vigilants et attentifs à la signalétique qui sera mise en place ces cinq jours.** Il conviendra **d'éviter de pénétrer en forêt** afin de permettre d'atteindre l'objectif de prélèvement qui a été fixé, en particulier pour la régulation des sangliers, dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez utilement contacter Monsieur Bernard MARTINEZ, correspondant régional chasse de l'AEV, tél : 06 25 62 35 35, ou Monsieur Roger CHANDONNAY président de la Société Communale de Chasse de Saint-Vrain, tél : 01 64 56 11 14.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Navette pour le marché d'Arpajon

Vendredi 20 novembre 2020
Départ 8h45 de l'Orme de la Prévôté
avec un arrêt à l'Église

Marché de Saint-Vrain

Chaque dimanche matin,
Place de l'Église

Directeur de publication : Corinne CORDIER

Imprimé par la commune de Saint-Vrain sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique. Sauf erreur typographique